

Grenoble, la technopole devenue métropole

Grenoble, comme technopole, trône depuis plusieurs années les sommets des classements internationaux pour son dynamisme en termes d'innovation. Depuis le 1^{er} janvier 2015, elle revêt - en droit - les atours d'une métropole. Mais, si elle en possède tous les atouts, des fragilités demeurent.



© Guillaume Brialon

Personne aujourd'hui ne conteste le rôle de technopole de Grenoble. La ville abrite en effet un ensemble de clusters qui constituent autant d'agglomérations d'entreprises et de laboratoires spécialisés dans des productions particulières (logiciels, fabrication des puces électroniques, nanotechnologie). Mais, la présence d'activités fondées sur la connaissance, la recherche, l'innovation et la créativité suffit-elle à faire de la cité dauphinoise une métropole ?

Pour accéder au véritable statut de métropole – au-delà du statut de droit acquis au 1^{er} janvier 2015 – Grenoble est confrontée à un défi majeur : intégrer ces clusters dans la société urbaine locale et renouveler ses modes de gouvernance. En effet, si la ville génère, autour des activités de la connaissance, un nombre important d'emplois, cette dynamique n'est d'une part pas corrélée au développement économique local et, d'autre part, tend à s'essouffler. L'aire urbaine présente des signes de fragilité plutôt sérieux. Que ce soit en termes de croissance démographique et des emplois, d'attractivité migratoire, d'évolution des revenus par habitant, Grenoble fait systématiquement moins bien que la moyenne des quinze aires urbaines de taille comparable au cours de la décennie passée.

Défaut de pilotage

En dépit de ses nombreux atouts (un système productif innovant, une place dans le monde de la recherche, une attractivité auprès des étudiants du monde entier, un réseau d'associations, un environnement résidentiel et récréatif), Grenoble manque d'une véritable instance publique de pilotage du développement économique, notamment pour encadrer l'aménagement des zones d'activités et le choix de filières stratégiques à privilégier qui soient autres que celles relevant de la haute technologie. L'exercice de la compétence de développement économique reste partagé entre les niveaux municipal et intercommunal. Autre écueil : les documents de planification stratégique qui abordent les questions économiques (Schéma de cohérence territoriale, Projet d'agglomération, Schéma de développement économique) privilégient les activités technopolitaines.

Défis à relever

Les inflexions récentes des politiques publiques peuvent néanmoins préfigurer la possible concrétisation métropolitaine du développement économique grenoblois. Si les initiatives créées par l'agglomération, comme la Fabrique métropolitaine, ont coloré les relations politiques et citoyennes dans un modèle à la fois élitiste, artificiel et technologique, le choix opéré en 2015 du statut de métropole pourrait permettre de l'inscrire dans une orientation stratégique métropolitaine.

Le PLUI sera peut-être le moment métropolitain attendu. Se pose également de manière aiguë la question de la « mise en culture » du caractère saillant de Grenoble : son rôle de moteur de l'innovation qui pourrait nourrir l'économie locale. Plane en effet le risque d'un divorce entre le système technopolitain alimenté par des « cerveaux » mobiles recrutés à l'international et une société urbaine mise à l'écart des processus de développement.

Enfin, autre axe étudié qui met en exergue la dichotomie entre une impulsion scientifique forte et sa faible « infusion » au niveau de la stratégie urbaine, le développement durable - inscrit dans l'ADN de la ville. En l'espèce, l'innovation technologique est présentée comme la solution aux problèmes économiques et sociaux et le développement technopolitain de l'agglomération est perçu comme la voie privilégiée d'accès au statut de métropole. Pourtant, nombreuses sont aujourd'hui les interrogations à ce propos. Le renforcement de l'attractivité de l'agglomération implique une vision plus équilibrée d'un développement durable, fondé sur une valorisation des ressources culturelles, sociales et économiques et porté par une stratégie d'ensemble, partagée par un plus grand nombre d'acteurs locaux.

Grenoble saura-t-elle fendre son armure technopolitaine pour se révéler métropolitaine ?

SYNTHÈSE RÉALISÉE À PARTIR DES RÉSUMÉS ET RAPPORTS DES CHERCHEURS :

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE : Gilles Novarina

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE : Charles Ambrosino, Luc Gwiazdzinski, Rachel Linossier et Magali Talandier ;

RÉGULATIONS TERRITORIALES : Guillaume Gourgues et Sophie Louargant ;

DÉVELOPPEMENT DURABLE : Gilles Novarina et Natacha Seigneuret

LABORATOIRE : PACTE Territoires UMR 5194, Université Pierre Mendès France, Grenoble